SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071250539

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

071132547 071250448 071250463 071250471 071250489 071250497 071250513 071250521 071410844 71132547 71250448 71250463 71250471 71250489 71250497 71250513 71250521 71250539

Glacier, Wave, Wave MV, Wave HV, ROK, ICE, Luna, Aura, Aura Bulk Fill, Aura eASY, Aura Easyflow and LC Opaquer

SDI Limited

Version Num: **8.1.1.1**
Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: **01/11/2019**
Date d'impression: **09/10/2020**
L.GHS.CAN.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	Glacier, Wave, Wave MV, Wave HV, ROK, ICE, Luna, Aura, Aura Bulk Fill, Aura eASY, Aura Easyflow and LC Opaquer
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Utilisation telle que définie par le fournisseur.

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	**SDI Limited**	**SDI (North America) Inc.**	**SDI Dental Limited**
Adresse	3-15 Brunsdon Street Bayswater VIC 3153 Australia	1279 Hamilton Parkway Itasca IL 60143 United States	Block 8, St Johns Court Santry Dublin 9 Ireland
Téléphone	+61 3 8727 7111 (Business Hours)	+1 630 361 9200 (Business hours)|1 800 228 5166	+353 1 886 9577 (Business Hours)|800 0225 5734
Fax	+61 3 8727 7222	+1 630 361 9222	Pas Disponible
Site Internet	www.sdi.com.au	http://www.sdi.com.au	http://www.sdi.com.au/
Courriel	info@sdi.com.au	USA.Canada@sdi.com.au	Ireland@sdi.com.au

Nom commercial de l'entreprise	**SDi**
Adresse	Rua Dr. Virgílio de Carvalho Pinto, 612 Pinheiros, Sao Paulo 05415-020 Brazil
Téléphone	+55 11 3092 7100 (Business Hours)
Fax	+55 11 3092 7101
Site Internet	http://www.sdi.com.au/
Courriel	Brasil@sdi.com.au

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	**SDI Limited**	**SDI Dental Limited**	**SDi**
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+61 3 8727 7111	+61 3 8727 7111	+61 3 8727 7111
Autres numéros de téléphone d'urgence	ray.cahill@sdi.com.au	Pas Disponible	Pas Disponible

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond

Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Classification	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Irritation occulaire catégorie 2B, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	**Attention**

Déclaration(s) sur les risques

H315	Provoque une irritation cutanée.
H320	Provoque une irritation des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H401	Toxique pour la vie aquatique

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P321	Traitement spécifique (voir les conseils sur cette étiquette).
P302+P352	AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient pour point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisés conformément à toute réglementation locale

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
72869-86-4	3-20	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle
109-16-0	0.01-7	diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle
24448-20-2	15-18	bisméthacrylate-de- (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact des yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : ▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire. ▸ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▸ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▸ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.

Suite...

Inhalation	▸ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▸ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Consulter un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	▸ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▸ Peut être violemment réactif. Peut exploser. ▸ Mettez un vêtement qui protège tout votre corps. ▸ Portez un appareil respiratoire.
Risque D'Incendie/Explosion	▸ Non combustible. ▸ Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler. Peut émettre des fumées corrosives. Se décompose en présence de chaleur et produit : dioxyde de carbone (CO_2) le monoxyde de carbone (CO)

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	▸ Nettoyer les éclaboussures immédiatement. ▸ Eviter les contacts avec les yeux et la peau. ▸ Porter des gants imperméables et des lunettes de sécurité. ▸ Utiliser une truelle / un racloir. ▸ Disposer le produit éclaboussé dans des containers propres, secs et fermés. ▸ Laver la zone avec de l'eau.
Eclaboussures Majeures	Risque faible. ▸ Vider le lieu de son personnel. ▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et un respirateur contre les poussières. ▸ Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▸ Contenir avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▸ Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour un recyclage. ▸ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite et le placer dans des containers appropriés pour une élimination. ▸ Nettoyer la zone et éviter les écoulements d'entrer dans les drains ou égouts. ▸ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	▸ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▸ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▸ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▸ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▸ **NE PAS** entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée. ▸ **NE PAS** permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. ▸ Eviter un contact avec un matériel incompatible. ▸ Durant la manipulation, **NE PAS** manger, boire ou fumer. ▸ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés. ▸ Eviter les dommages physiques des containers. ▸ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▸ Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément. ▸ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. ▸ Utiliser des conditions de travail appropriées. ▸ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.

Suite...

	▸ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.
Autres Données	Stocker entre 10 et 25 degrés Celsius. **Ne pas** stocker à la lumière du soleil.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	▸ **NE** ré emballez **PAS**. Utilisez uniquement les récipients fournis par le fabricant. ▸ Vérifier que les conteneurs sont bien étiquetés et exempts de fuites.
Incompatibilite de Stockage	Eviter une conservation avec des agents de réduction.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle	Diurethane dimethacrylate	120 mg/m3	1,300 mg/m3	7,900 mg/m3
diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Methacrylic acid, diester with triethylene glycol; (Polyester TGM3)	33 mg/m3	360 mg/m3	2,100 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle	Pas Disponible	Pas Disponible
diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Pas Disponible	Pas Disponible
bisméthacrylate-de-(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle	E	≤ 0.1 ppm
diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle	E	≤ 0.1 ppm
bisméthacrylate-de-(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	E	≤ 0.1 ppm
Notes:	*bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.*	

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingéniérie approprié

Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Une ventilation d'extraction locale peut être demandée dans des circonstances spéciales. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un ajustement correct est essentiel pour assurer une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vélocités "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vélocité de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

Type de Contanimant :	Vitesse de l'air :
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)
Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)
frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle

Suite...

	1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture / 1 : courants d'air perturbant la pièce 2 : des contaminateurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement. / 2 : Contaminateurs à faible toxicité 3 : Intermittent, faible production / 3: Forte production, usage intensif 4 : Petite console de contrôle uniquement / 4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	Pas d'équipement particulier pour une exposition mineure i.e. durant la manipulation de petites quantités. **SINON:** ‣ Lunettes de sécurité avec des protections latérales. ‣ Les lentilles de contact posent un risque particulier, les souples peuvent absorber les irritants et touts les lentilles les concentrent.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. ‣ Gants caoutchouc.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	‣ Tenue complète. ‣ Tablier en P.V.C. ‣ Crème protectrice. ‣ Crème nettoyante pour la peau. ‣ Unité de lavement des yeux.

Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	A-AUS	-
1000	50	-	A-AUS
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	A-2
10000	100	-	A-3
	100+		Conduit d'air**

* - Débit continu ** - Débit continu ou demande à pression positive

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible

État Physique	Colle à écoulement libre	**Densité relative (Water = 1)**	1.5-2.0
Odeur	Pas Disponible	**Coefficient de partition n-octanol / eau**	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	**Température d'auto-allumage (°C)**	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	**Température de décomposition**	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	**Viscosité (cSt)**	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Gel before boiling	**Poids Moléculaire (g/mol)**	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	**goût**	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	**Propriétés explosives**	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	**Propriétés oxydantes**	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	**La tension de surface (dyn/cm or mN/m)**	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	**Composé volatile (%vol)**	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	**Groupe du Gaz**	Pas Disponible

Suite...

hydrosolubilité	Immiscible	**pH en solution (1%)**	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	**VOC g/L**	Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Il existe certaines preuves qui suggèrent que ce produit, si inhalé, à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.
Ingestion	Le produit **N'A PAS ETE** classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.
Contact avec la peau	Il existe certaines preuves suggérant que ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.
Yeux	Il existe certaines preuves suggérant que ce produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.
Chronique	Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.

Glacier, Wave, Wave MV, Wave HV, ROK, ICE, Luna, Aura, Aura Bulk Fill, Aura eASY, Aura Easyflow and LC Opaquer	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Pas Disponible	Pas Disponible
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Pas Disponible	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Oral (souris) LD50: 10750 mg/kg[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
	Orale (rat) LD 50: 10837 mg/kg[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
bisméthacrylate-de-(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Pas Disponible	Pas Disponible
Légende:	*1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques*	

BISMÉTHACRYLATE-DE-(1-MÉTHYLÉTHYLIDÈNE)BIS(4,1-PHÉNYLÈNEOXY-2,1-ÉTHANEDIYLE)	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
BISMÉTHACRYLATE DE 7,7,9(OU 7,9,9)-TRIMÉTHYL-4,13-DIOXO-3,14-DIOXA-5,12-DIAZAHEXADÉCANE-1,16-DIYLE & DIMÉTHACRYLATE-DE-2,2'-ÉTHYLENEDIOXYDIÉTHYLE	Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.
BISMÉTHACRYLATE DE 7,7,9(OU 7,9,9)-TRIMÉTHYL-4,13-DIOXO-3,14-DIOXA-5,12-DIAZAHEXADÉCANE-1,16-DIYLE & DIMÉTHACRYLATE-DE-2,2'-ÉTHYLENEDIOXYDIÉTHYLE & BISMÉTHACRYLATE-DE-(1-MÉTHYLÉTHYLIDÈNE)BIS(4,1-PHÉNYLÈNEOXY-	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est

Suite...

2,1-ÉTHANEDIYLE)	complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

toxicité aiguë	✗	**Cancérogénicité**	✗
Irritation / corrosion	✓	**reproducteur**	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	**STOT - exposition unique**	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	**STOT - exposition répétée**	✗
Mutagénéïté	✗	**risque d'aspiration**	✗

Légende: ✗ *– Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification*
✓ *– Données nécessaires à la classification disponible*

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

Glacier, Wave, Wave MV, Wave HV, ROK, ICE, Luna, Aura, Aura Bulk Fill, Aura eASY, Aura Easyflow and LC Opaquer

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
LC50	96	Poisson	10.1mg/L	2
EC50	48	crustacés	>0.001-0.2mg/L	2
EC50	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>0.68mg/L	2
EC100	24	crustacés	>0.001-0.2mg/L	2
NOEC	24	crustacés	0.001-0.2mg/L	2

diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
LC50	96	Poisson	16.4mg/L	2
EC50	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	72.8mg/L	2
NOEC	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	18.6mg/L	2

bisméthacrylate-de-(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Légende: *Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration*

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle	BAS	BAS

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle	BAS (LogKOW = 1.88)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle	BAS (KOC = 10)

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	Consulter les autorités de gestion des déchets pour savoir où les disposer. Enfouir les résidus dans une décharge autorisée.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun

Suite...

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement .sur les produits contrôlés

bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Non Liste Intérieure des Substances (LIS)

diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS | Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

bisméthacrylate-de- (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle) Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS | Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC	Oui
Australie - non-utilisation industrielle	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle; diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle; bisméthacrylate-de- (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle))
Canada - DSL	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle)
Canada - NDSL	Non (diméthacrylate-de-2,2'-éthylenedioxydiéthyle; bisméthacrylate-de- (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle))
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle)
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - ARIPS	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle; bisméthacrylate-de-(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle))
Légende:	*Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire* *Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)*

SECTION 16 Autres informations

date de révision	01/11/2019
date initiale	02/11/2015

Résumé de la version SDS

Version	Date de revision	Sections mises à jour
7.1.1.1	08/02/2017	Ingrédients
8.1.1.1	01/11/2019	Unique mise à jour du système. NOTE: Cela peut ou ne peut pas changer la classification du SGH

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par SDI Limited à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps
PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme
IARC : Centre international de recherche sur le cancer
ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux
STEL : Limite d'exposition à court terme
TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

Suite...

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
FSO : Facteur de sécurité olfactive
DSENO : Dose sans effet nocif observé
DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé
TLV : Valeur limite seuil
LOD : Limite de détection
OTV: Valeur de seuil olfactif
FBC : Facteurs de bioconcentration
IBE : Indice biologique d'expositionv

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité se basent sur des données considérées comme exactes. Néanmoins, aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats qui seront obtenus d'aprés leur utilisation.

Other information:
Prepared by: SDI Limited
3-15 Brunsdon Street, Bayswater Victoria, 3153, Australia
Date of preparation/revision: 23rd September 2015
Department issuing SDS: Research and Development
Contact: Technical Director